



Compte rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 6 mars 2023

Sous la présidence de la directrice de la DT Nord-Est

Pour **la CFDT-VNF** : Valérie BELS, Stéphanie MARTIN, Linda NEUVILLE, Patrice SABLON, Laurent WIATT, Stéphane CLAUDE, Patrick THOMAS, Frederic MARNAT et Pascal DEBRIERE

Excusé : Benjamin JACQUES

En ouverture de séance, **la CFDT-VNF** a demandé que le point sur le règlement intérieur du CSAL et du CSSCTL (*ancien CLHSCT*) ne soit pas voté et a indiqué que **la CFDT-VNF** ne s'opposait pas à une consultation du règlement. En effet avant de prendre position sur celui-ci, il est logique que le règlement soit au préalable validé et discuté au CSA Central.

Suite à la demande par **l'intersyndicale** d'une expertise sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) au sein de la DT Nord-Est, la direction a rencontré l'inspection du travail. Un retour sur les suites de ce dossier sera abordé au prochain CSAL.

Au vu de la situation actuelle et l'opposition **intersyndicale** sur la réforme des retraites, celle-ci a demandé que tous les points pour avis soient présentés pour information. La validation des points sur des réorganisations sera votée lors d'un prochain CSAL.

Désignation du secrétaire de séance : FO

1. **Approbation du PV du 28/06/22.** Aucune remarque, il sera validé lors du prochain CSAL.
2. **Présentation du règlement intérieur (RI) du CSAL et CSSCTL.** La partie sur le CSA a été discutée au niveau national et plusieurs amendements ont été déposés. A ce jour, les OS ont apporté quelques modifications qui pourront être acceptées dans le RI. La partie concernant la CSSCT sera débattue en central puis vue en local lors du prochain CSSCTL du 30 mars. Le RI sera mis au vote au prochain CSAL.
3. **Organigrammes des UTI et Arrondissements de la DT NE.**
Ce point n'a pas été abordé ce qui est dommage. Nous nous rendons compte que des postes vacants existent et qu'ils ne sont pas diffusés. **La CFDT-VNF** aurait bien voulu aborder ce point avec la direction.
« Un poste vacant c'est une surcharge de travail pour les collègues »
4. **Point d'étape « modernisation technique » (pour info)**
La pose de la fibre sur tous les ouvrages petits et grands gabarits est en cours. Le PCC d'Einville fonctionne comme il était prévu avec un réarmement à distance sur 136 ouvrages, 3 itinéraires et sur les 202 ouvrages en gestion. La signature du contrat canal des Vosges est imminente.
Quelques dates :
 - 2023 Déploiement de la fibre sur le CCB.
 - 2023 Mise en service des 3 PCI d'armature Einville, Heuilley-Cotton et Givet.
 - 2024 Déploiement de la fibre sur la Moselle et le CMRO.
 - 2024 fin des travaux de réarmement du CMRE et de la première partie du CMRO (1-17)
 - 2025 fin des travaux de réarmement à distance sur l'embranchement de Nancy et du CMRO.
 - 2025 Télé-conduite des premières écluses grand gabarit.
 - 2025 Mise en service du PCC Provisoire Moselle Aval.
 - Puis un rythme de 2 à 3 écluses grand gabarit par an en télégestion.
 - 2028 Transfert du PCC D'Einville sur le PC Provisoire Moselle.

La direction travaille actuellement sur les implantations territoriales, un retour sera proposé prochainement sur les CMI et les points d'appuis maintenus.

La **CFDT-VNF** a interrogé la direction sur le devenir des écluses manuelles de Verdun. Celles-ci devraient être automatisées en fonction de la signature du contrat canal sur la Meuse.

Suite à la demande de la **CFDT-VNF** l'écluse de Réchicourt est bien maintenue en point dur.

5. AMPF. Projet de service et réorganisation de l'arrondissement (pour avis)

La Directrice précise que les crédits 2022 ont été consommés majoritairement mais avec des tensions dans les services comptables.

La **CFDT-VNF** rebondit sur le fait qu'il y a déjà un agent « sur le carreau » et que si la situation actuelle perdure cette situation risque de se reproduire ! Il ne faut pas oublier que les agents ont une vie privée. L'absence pour maladie de la responsable du SAF depuis 1 an n'a pas été palliée, la charge de travail repose sur l'équipe présente déjà bien débordée.

Sur l'organigramme figurent des CDD de transitions, mais que se passe-t-il à la fin de ces CDD ?

Le départ en retraite de la comptable de UTI Meuse sera-t-il remplacé encore par un CDD ? idem pour le départ d'une agente au SAF à la fin de l'année ?

La comptabilité doit subir une réduction d'effectifs, notamment dû au fait de saupoudrage d'ETP un peu partout sur la DTNE (0.20...0.10...0.30...répartis à droite et à gauche).

La **CFDT-VNF** a interrogé la direction sur un poste de gestionnaire des marchés public vacant et non diffusé.

Peu de réponses ! Une présentation de l'AMPF sera revue à un prochain CSAL.

6. SG : Projet de service du secrétariat Général (pour info)

Les réflexions pilotées par le secrétariat général portent sur la définition des priorités dans les filières métiers suivantes :

- La filière RH. Définition de l'organisation cible du SG et des UTI en 2023, puis présentation d'une proposition d'organisation en CSAL.
- La filière logistique. Fonctionnement optimisé et harmonisé au sein des UTI. Présentations d'évolution fin 2023 début 2024.
- La filière informatique. Unification et harmonisation de l'organisation informatique. Passage en CSAL au 1^{er} semestre 2023 puis engagement du processus de pré-positionnement.
- La filière « immobilier ». Réflexions sur la structuration et la professionnalisation de la filière « immobilier ». Première réflexion en lien avec les orientations de la DIMMO courant 2023.

Beaucoup de réflexions et de projets mais le but reste le même : supprimer des effectifs.

7. SG : Evolution de l'organisation du pôle ressources Ecoresponsabilité et renforcement de la stratégie immobilière (pour avis)

Il est proposé de créer un poste de chargé de mission de catégorie A qui sera chargé de programmation immobilière et qui dépendra directement de la cheffe du pôle ressources Eco-Responsabilité. Ce poste vient en remplacement d'un poste de catégorie B à GVB suite à la réussite du concours d'ITPE de cet agent. Le nombre d'ETP reste le même au Pôle Ressources Eco-Responsabilité.

8. ADVE. Projet de service de l'arrondissement développement de la voie d'eau (pour info)

Les projets sont :

- Développer les trafics commerciaux. *(peut-être un transport d'OM sur la Meuse)*
- Suivre les concessions des ports de commerce
- Suivre le SMO (Syndicat Mixte Ouvert) des ports Lorrains

- La logistique urbaine avec la relation avec les usagers
- La valorisation du patrimoine foncier
- L'exploitation du potentiel en matière de production énergétique (*Un chargé de projet recruté en mars*)
- Titrage des recettes
- Promotions des activités nautiques et de loisirs
- Pilotage des partenariats de valorisation de la voie d'eau
- Le pilotage et la coordination des UTI sur le volet aménagement...

9. ADVE. Modification du rattachement hiérarchique de la cellule Communication (*pour avis*)

Il est proposé de rattacher hiérarchiquement l'unité communication à la directrice de la DT NE. Cette modification du rattachement concerne la cheffe de projet communication (catégorie A) qui devient cheffe d'unité et les deux autres collaborateurs restent placés sous l'autorité de la cheffe de l'unité. Le recrutement du poste de chargé de communication serait en cours (catégorie A).

10. AEME. Renforcement de la politique de maintenance du linéaire (*pour avis*)

Le poste de chargé de programmation financière et marché dans le pôle maintenance et surveillance des ouvrages est supprimé, les fonctions étant mutualisées dans le service AEME avec l'appui de l'AMPF. Cet ETP est transféré dans le pôle Gestion des milieux pour assurer un poste de chargé des sédiments de dragage et participation au suivi de la stratégie AEME de maintenance du linéaire.

Encore un poste de B+ transféré sur un poste de A !

11. CMRO. Fusion des pôles Maintenance et Entretien (*pour avis*)

Le poste de chef du pôle entretien qui encadrerait les équipes IDEE de l'UTI CMRO n'a pas été republié au sein de l'organigramme. Le chef d'UTI souhaite rattacher les personnels qui étaient en dessous de l'ancien hiérarchique sous la responsabilité du pôle maintenance. Cette modification permettra de créer un nouveau poste de gestionnaire du matériel (chargé de E. MAT, gestion des véhicules et des matériels de manière générale) à Bar-le-Duc.

La CFDT-VNF dénonce l'absence de transparence sur ce projet. Cette création de poste est également l'opportunité pour la direction de rendre un ETP, celui de gestionnaire des moyens généraux qui se trouve rattaché à l'unité Ressources du pôle REIT. Ce dernier poste n'a lui non plus pas été réouvert à la mobilité suite au départ en retraite du titulaire. Ce dernier avait pour mission principale, la gestion des véhicules légers du parc de l'UTI.

Ce qu'il faut retenir et ce que **la CFDT-VNF** dénonce :

En annonçant ce nouvel aiguillage, la direction fait totalement abstraction de cette suppression d'ETP. Avec cette restructuration, elle utilise deux postes pour n'en rouvrir qu'un seul.

La CFDT-VNF exige que les suppressions d'effectifs soient faites en consultation et en toute transparence avec les OS et que l'administration ne cherche pas à dissimuler ces actions dans des présentations orientées et faussées.

Prochain CSAL le 13 avril.